



BÂTIMENT B
APPARTEMENT DE 3 PIÈCES
n° B21 au 2^e étage

ENTRÉE	6,90
SEJOUR/CUISINE	27,45
CHAMBRE 1	13,71
CHAMBRE 2	10,46
SDB	6,40
SURFACE TOTALE HABITABLE :	64,92 m²
BALCON	1,18
BALCON	3,08
SURFACE TOTALE PRIVATIVE :	69,18 m²

Série Notaire

LÉGENDE	
F : Fenêtre	SS : Séche-linge
PF : Porte-fenêtre	R : Réfrigérateur
VB : Volet battant	LV : Lave-vaisselle
VR : Volet roulant	LL : Lave-linge
GC : Garde-corps	C : Cuisson
□ : Soffite / faux-plafond	(+0,10) : Altimétrie
ETEL : Tableau électrique	Limite 1,80 m / rampant ≤ 1,80 m
Pl. : Placard	— Poutre : Poutre
— : Pare douche fixe ou pivotant	Arbre



Indice : 2 21/09/2018

Échelle : 0m 0.5 1 2

Nota : les surfaces des placards sont comprises dans celle des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques, réglementaires ou administratives de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que les équipements. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.



CAROLE JENNY & MICHEL LAKATOS
ARCHITECTES D.E.S.A.